



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL N°3  
« DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI »  
Mardi 31 janvier 2006**

-----

**Présents** André ARNAUD, Mathjis BEMBOM, Germain BERLATIER, Yvon BOUCHERON, Roland BOURGLAN, Pierre CHIARA, Laure MARCHESCHI, Michel RICARD, Annie VILLARD, Philippe PINTORE Service économique G.H.B en charge des questions formations-emploi et Monsieur Christian PRESUTTO.

**Excusés** Rémy ADJIMAN, Philippe BELTRANDO, Jean-François BRANDO, Jean-Pierre COMMEIRAS, Michel RE, Jacques RIBERO, André VILLENEUVE.

**Absents** Edmond LAURENTI, Yann FAUCHEUX, Jean-Pierre GOSTANIAN, Laurent LAIK.

-----

L'ordre du jour porte sur la conception du cahier des charges d'une étude visant les compétences et les qualifications en lien avec le Développement économique du territoire.

Préalablement à la mise en débat de cette question, le groupe de travail a échangé sur la note produite par Monsieur Roland BOURGLAN consécutive au compte-rendu du 24 novembre 2005.

Le groupe de travail procède à la lecture du premier paragraphe du relevé de réunion sur le diagnostic des compétences et des qualifications, tenu en présence du représentant de « l'observatoire des métiers ».

Une fois clarifiée la problématique des mécanismes institutionnels et mieux défini le rôle et la responsabilité de l'échelon communautaire sur les enjeux de la formation, le groupe de travail c'est accordé sur les points suivants :

Etat des lieux :

Des emplois non pourvus existent sur notre territoire. L'essentiel de ces emplois possibles sont le fait de petites entreprises qui, majoritairement structurent notre tissu économique. D'autre part, la demande est forte notamment au sein des publics jeunes.

Objectif de l'étude :

ENSEMBLE pour DEBATTRE  
PROPOSER et CONSTRUIRE ICI.  
ENSEMBLE pour un TERRITOIRE SOLIDAIRE  
un AVENIR PARTAGE



A partir de ce constat, il y a des postes non pourvus, pourquoi ?

Il s'agira, dans un premier temps, d'analyser de manière quantitative mais aussi et surtout qualitative le fonctionnement et les besoins du marché du travail local.

Dans un second temps et s'il se dégage une ou plusieurs particularités de ce marché, il s'agira pour le comité de pilotage comme pour notre Conseil de développement de choisir avec l'aide de l'expert le sujet de la deuxième phase de l'étude.

De ce point de vue, il faut tirer les conséquences de ce qui ne fonctionne pas depuis des décennies.

Chronologie :

- ◆ Soumettre le projet de cahier des charges aux partenaires institutionnels de la communauté – avril 2006,
- ◆ Lancer un appel d'offre auprès des bureaux d'études,
- ◆ Sélectionner le bureau d'étude et démarrage des audits – mai/juin 2006,
- ◆ Conclusion de l'étude fin 2006.

Le groupe de travail du Conseil de développement charge un collectif, composé de Monsieur Michel RiCARD, Monsieur Roland BOURGLAN, Yvon BOUCHERON, Madame Laure MARCHESCHI et Monsieur Philippe PINTORE, de travailler sur un projet d'élaboration du cahier des charges. Le rendez-vous est pris pour le **lundi 13 février 2006 à 18h30**.

Ce projet sera ensuite proposé à la discussion et à l'approbation du groupe de travail le **mardi 7 mars 2006 à 18h30**.

**Michel RICARD,**

**Président du Groupe de Travail n°3**  
**« Développement Economique, Emploi »**